ABDF AGRI

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 610 Allée de Saint-Sauveur
97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU

Les soussignés :

La Société GROUPE BLOCK DE FRIBERG,
Société de gestion de titres de participations,
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros,
Sise au 610 Allée de Saint-Sauveur, 97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Basse-Terre sous le numéro 993 502 111,
Représentée par son Président, Monsieur Guillaume BLOCK DE FRIBERG,

Monsieur Guillaume, Marie, Ambroise BLOCK DE FRIBERG
Demeurant à Habitation Bois Debout, 97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU,
Né le 26 avril 1990 à Clamart (92),
De nationalité française,
Célibataire,

Madame Amandine, Nathalie, Sophie, ROBIN
Demeurant à Habitation Bois Debout, 97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU,
Née le 26 août 1984 à Pointe-à-Pitre (971),
De nationalité française,
Célibataire,

Ont décidé à l'issue de la signature des statuts de la Société « ABDF AGRI », Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, de désigner le Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été convenu ce qui suit :

I – NOMINATION DU PRESIDENT

Les soussignés nomment en qualité de Président de la Société, pour une durée illimitée :

Monsieur Guillaume, Marie, Ambroise BLOCK DE FRIBERG
Demeurant à Habitation Bois Debout, 97130 CAPESTERRE-BELLE-EAU,
Né le 26 avril 1990 à Clamart (92),
De nationalité française,
Célibataire,

Il déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction, susceptible de lui empêcher d'exercer son mandat.

II – POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre V des statuts.

III – REMUNERATION DU PRESIDENT

En rémunération de ses fonctions, le Président aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération.

Il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur présentation de justificatifs.

Fait à Capesterre-Belle-Eau.

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Les associés,

Pour la Société GROUPE BLOCK DE FRIBERG,
Guillaume BLOCK DE FRIBERG

Signé par Guillaume BLOCK DE FRIBERG
Le 6 nov. 2025

Signed with Universign doc_QrXY tx_Jgd45qrZvgbg

Guillaume BLOCK DE FRIBERG
« Bon pour acceptation des fonctions de Président »

Signé par Guillaume BLOCK DE FRIBERG
Le 6 nov. 2025

Signed with Universign doc_QrXY tx_Jgd45qrZvgbg

Amandine ROBIN

Signé par Amandine ROBIN
Le 7 nov. 2025

Signed with Universign doc_QrXY tx_Jgd45qrZvgbg

AR, GBDF